

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 Juin 2023

Date de convocation : 06/06/2023
Date d'affichage : 06/06/2023

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 11
Votants : 11
Absents : 4
Dont absents excusés : 4
Ayant donné un pouvoir : 0

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un juin à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Dominique MACÉ, maire.

Etaient présents : MOISSON Patrick, LEBORGNE Martine, TOURMENTE Moise, CAMAILLE Stéphanie, DEVAUX Robert, EFFOSSE Hélène, LEFEBVRE Arnaud, MACE Dominique, DELLIER Anthony, ANQUETIL Stephanie, SOUDAIS Chantal,

Etaient absents excusés : LECOURT Sophie, REINOLD David, LAMY Eric, LECOUTEUX Anne-Marie

Etaient absents : 0

Monsieur DEVAUX Robert a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

36 – Délibération pour la reconduite du contrat de travail de l'agent à temps non complet

Monsieur le maire expose que dans le cadre de l'organisation des services, un poste d'adjoint technique à temps non complet doit être créé pour la période du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024, à hauteur de 8.25 / 35èmes.

Le contenu du poste sera le suivant : ménage de l'école, de la mairie, du local technique, ménage et remise des clefs de la salle polyvalente, distribution du courrier communal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de créer un poste d'adjoint technique à temps non complet pour la période du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024, à hauteur de 8,25 / 35èmes.

Pour copie certifiée conforme aux délibérations et rendue exécutoire sous la responsabilité du Maire.

Le secrétaire de séance, DEVAUX Robert



Le Maire, MACE Dominique

